

MAIRIE D'AURIOL

Place de la Libération

13390 AURIOL

☎ 04-42-04-70-06

directiongenerale@mairie-auriol.fr

Secrétariat de la Direction Générale
et de l'Assemblée Délibérante

A Auriol, le 21 juillet 2020

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

MM. les Membres du Conseil Municipal sont convoqués
pour la réunion qui aura lieu

LUNDI 27 JUILLET 2020 A 18 HEURES 30

À la SALLE DES FETES

Rue Marius Pascau

ORDRE DU JOUR

- 1°) Etat des travaux 2018 présentés à la Commission Consultative des Services Publics Locaux du 1^{er} juillet 2019
- 2°) *Service Extérieur des Pompes Funèbres* - Présentation du bilan d'activité du service municipal des pompes funèbres exploité en régie dotée de l'autonomie financière – Année 2019
- 3°) Examen du rapport annuel du délégataire du service public relatif à l'organisation, la gestion, la direction et l'animation de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement « Les Petits Loups » et de l'Espace Jeunes « Stéphan AUZIE » dressé par UFCV - Année 2019
- 4°) Examen du rapport annuel du délégataire du service public relatif à l'organisation, la gestion et la direction du Multi-Accueil Collectif « Les P'tits Mousses » dressé par Crèche Attitude - Année 2019
- 5°) Dotation de Solidarité Urbaine – Communication du rapport sur les actions de développement social urbain entreprises au cours de l'année 2019
- 6°) Autorisation permanente et générale de poursuites au Trésorier
- 7°) Approbation d'une garantie d'emprunt à la Société Anonyme (SA) d'Habitation à Loyer Modéré (HLM) UNICIL pour le financement de l'acquisition en VEFA (Vente en l'Etat Futur d'Achèvement) de 35 Logements Locatifs Sociaux dont 24 PLUS (Prêt Locatif à Usage Social) et 11 PLAI (Prêt Locatif aidé d'Intégration) dans l'Opération Immobilière dénommée « Les Loges de BACCHUS » sise Rue de La Cave/Chemin de Saint-Pierre à AURIOL
- 8°) Approbation d'une garantie d'emprunt à la Société Anonyme (SA) d'Habitation à Loyer Modéré (HLM) UNICIL pour le financement de l'acquisition en VEFA (Vente en l'Etat Futur d'Achèvement) de 5 Logements Locatifs Sociaux dans l'Opération Immobilière dénommée « Les Loges de BACCHUS » sise Rue de La Cave / Chemin de Saint-Pierre à AURIOL
- 9°) Fixation des conditions de versement de la prime exceptionnelle à l'égard des agents soumis à des sujétions exceptionnelles pour assurer la continuité des services publics dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire déclaré pour faire face à l'épidémie de Covid-19

- 10°) Création d'un poste de contractuel pour accroissement temporaire d'activité au sein de la crèche collective «Les Pitchounets » - Fixation de la rémunération
- 11°) Approbation de la convention de sous-mise à disposition de l'Espace de la Confluence sis Avenue Jean Ferrat et autorisation à donner à Madame le Maire pour sa signature
- 12°) Approbation de la convention de partenariat entre la commune d'Auriol et Provence Tourisme dans le cadre de l'évènement « La grande Tournée Marseille Provence Gastronomie » et autorisation à donner à Madame le Maire pour sa signature
- 13°) Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) - Article L132-4 du Code de la Sécurité Intérieure
- 14°) Commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées - Article L 2143-3 du Code Général des Collectivités Territoriales
- 15°) Désignation des représentants du Conseil Municipal au sein de l'Entente Intercommunale de la station Gaz Naturel de Véhicules (GNV)
- 16°) Désignation d'un représentant permanent de la commune d'Auriol au conseil d'administration et à l'assemblée générale de l'office foncier solidaire de la « Société Publique Locale du Pays d'Aubagne et de l'Etoile pour l'Aménagement et la Construction » (SPL) Façonéo
- 17°) Désignation d'un représentant de la commune au sein du conseil d'administration et de l'Assemblée Générale de l'Office du Tourisme Intercommunal du Pays d'Aubagne et de l'Etoile

Questions diverses.



Le Maire,

Véronique MIQUELLE